

Les femmes turques plus organisées que jamais

Alors que les divers acteurs de l'opposition ont de plus en plus de difficultés à mobiliser face à l'autoritarisme croissant du régime d'Erdogan, les femmes occupent aujourd'hui le devant de la scène dans l'opposition.

Uraz Aydin (Istanbul)

C'est désormais devenu un cri de ralliement contre les violences et les oppressions sexistes en Turquie. Lors du Festival du film d'Antalya d'octobre 2021, Nihal Yalçın, vient de recevoir le prix de la meilleure actrice et déclare : « *Nous ne lâcherons pas la Convention d'Istanbul ; elle nous fait vivre* » ! Sur scène, alors que l'homme qui doit lui remettre son prix la presse de conclure ses remerciements, l'actrice lui rétorque : « *vous me demandez de me taire ou quoi ?* »

Le déconfinement du printemps 2021 a été accompagné d'une vague de mobilisation sans précédent des femmes réclamant leur droit... à ne pas être tuées. La remise en cause de la Convention d'Istanbul, le traité international qui vise à combattre les violences à l'égard des femmes, semble surtout être au départ une de ces menaces que le président Recep Tayyip Erdogan aime à lancer pour entretenir un climat de tension. Mais en mars 2021, dix ans après son ouverture à la signature dans la métropole turque, le Président annonce par un décret sa décision de s'en retirer. Dans les mois qui suivent, des dizaines de milliers de femmes, des centaines d'associations, de partis, de collectifs descendent dans les rues pour protester contre cette mesure jugée régressive et fragilisant encore plus les droits des femmes. Cette décision intervient dans une période où la sensibilité concernant les féminicides est très largement partagée : 440 femmes ont été tuées par leurs partenaires ou ex-partenaires en 2018, 474 en 2019 et 300 en 2020.

Selon Fidan Ataselim, porte-parole de la plateforme « Nous mettrons fin aux féminicides », cette sortie de la convention est avant tout contraire aux lois.

La décision de la ratifier ayant été adoptée à l'unanimité par le parlement turc, un décret présidentiel ne serait pas apte juridiquement à décider du retrait » .Mais Erdogan ne recherche plus aucune légitimité dans ses actes, il essaye de passer en force, ce qui témoigne justement de son affaiblissement. Il a préféré écouter un petit groupe d'hommes misogynes et s'opposer à une grande partie de la société », « souligne la jeune activiste dont l'association œuvre depuis une dizaine d'année à répertorier les féminicides et autres violences envers les femmes, à suivre les procès mais aussi à mobiliser dans les rues.

Cette décision controversée du président Erdogan n'a d'ailleurs pas manqué de semer la discorde dans les rangs-mêmes des femmes conservatrices soutenant le régime .Ces dernières réunies au sein d'organisations pro-gouvernementales ont soutenu cette convention pendant une décennie .Le nouveau point de vue officiel considère désormais que le texte n'est plus compatible avec » les valeurs familiales turques « et fait l'apologie de l'homosexualité.

Mille et une offensives du gouvernement

Le rejet de la Convention d'Istanbul s'inscrit dans une série d'actes et de discours gouvernementaux ayant pour objectif de remettre en cause les droits des femmes. « *Ce n'est que le sommet visible de l'iceberg. Depuis des années, les femmes combattent les mille et une attaques patriarcales de l'AKP* », explique Sanem Öztürk, militante féministe travaillant dans une ONG de défense des femmes. A commencer par le changement de nom et de fonction du Ministère de la femme et de la famille qui est devenu en 2011 celui de « la famille et des politiques sociales », le terme de « femme » ayant tout simplement disparu. L'insistance du président Erdogan à recommander aux femmes à chaque occasion de faire « au moins trois enfants », ses déclarations selon lesquelles la place de la femme dans la société serait la maternité et que l'égalité homme-femme serait « contre-nature » reflètent aussi la mentalité du pouvoir Islamo-nationaliste.

La sacralisation de la famille passe aussi par des mesures juridiques. Si l'avortement, assimilé à un massacre par le Président, n'a pas pu être interdit malgré une volonté explicite du gouvernement, il existe désormais de sérieuses limitations pour y accéder. De même, la création d'une commission d'enquête sur le divorce vise clairement à rendre ce dernier plus difficile. « *Une autre mesure effrayante que le pouvoir tente d'adopter depuis 5 ans est l'immunité des responsables d'abus sexuel sur mineur.es si ces dernier.es se marient avec leurs agresseurs. La proposition de loi est revenue au parlement l'année dernière. Plus de 300 organisations de femme et LG-BTI+ se sont rassemblées dans la Plateforme des femmes pour l'égalité afin de repousser cette motion. Ils ne vont pas s'arrêter mais nous non plus, les femmes sont plus organisées que jamais* », précise Sanem Öztürk.

Les réseaux sociaux n'y sont pas pour rien. Avec 13,6 millions d'utilisateurs, la Turquie est le septième pays du monde où Twitter est le plus utilisé. Un quasi-mono-

pole d'Erdogan et de ses proches sur les médias encourage fortement les partisans de l'opposition à recourir à ces plateformes. Nombres de comptes Twitter féministes, souvent dirigés par des collectifs comme « Les sorcières des campus » ou bien « Les Femmes sont fortes ensemble », au-delà de relayer des infos, des vidéos, servent aussi à prendre des initiatives et faire appel à la mobilisation. Compte tenu des interdictions et blocages de route mis en place par les autorités lors des mouvements de contestation, ces comptes sont aussi essentiels pour annoncer les nouveaux itinéraires que suivront les manifestantes. Mais les réseaux sont aussi précieux pour dénoncer et témoigner de violences subies ou de menaces et permettent de renforcer la solidarité entre les femmes.

Un mouvement indépendant et solidaire

Malgré les interdits et la répression, les rassemblements de femmes et notamment « La marche nocturne féministe » du 8 mars, comptent chaque fois plus de participantes. La révolte de Gezi en 2013, où le centre-ville d'Istanbul fut occupé pendant deux semaines, a été un tournant majeur dans l'expansion du mouvement des femmes selon Filiz Karakuş, activiste féministe de la première heure : « *On a vu que les mots d'ordre féministes étaient revendiqués par des dizaines de milliers de femmes qui n'étaient pas politisées auparavant* ». Mais Gezi a aussi fait comprendre le besoin d'union entre

femmes de divers bords et c'est ainsi que la coopération s'est renforcée dans la période qui a suivi.

Le mouvement féministe a été fondé par des militantes d'extrême-gauche dans les années 1980, à la sortie de la dictature militaire.

C'est pour ça qu'il a su garder son indépendance face à tous les pouvoirs. Je pense que cette particularité a contribué à l'ampleur qu'il prend aujourd'hui », explique Filiz Karakuş. Cependant le mouvement des femmes dépasse selon elle le seul cadre de la domination patriarcale. « C'est l'AKP et ses politiques répressives qui ont renforcé l'organisation des femmes. C'est à travers ce mouvement que les femmes expriment leur colère, non seulement contre les féminicides ou bien l'impunité des agresseurs mais aussi contre la pauvreté, la corruption ou le manque de démocratie. C'est devenu un mouvement qui rassemble toutes ses colères ». Mais ce qui est décisif, selon elle, dans la combativité des femmes en Turquie, c'est la dimension unitaire du mouvement et de ses revendications : « La violence sexiste ne fait pas de distinction entre les femmes. Elle ne connaît ni différence de niveau d'éducation, ni droite ni gauche. Nous non plus. Et il en résulte une formidable solidarité. C'est ce qui fait notre force ».

Credit photo :
Marie Tihon / Hans Lucas.



Quels enjeux féministes en Méditerranée ?

Entretien



Lauren Bastide.

Autrice et réalisatrice du podcast La poudre.
« Le podcast a servi d’outil de compensation médiatique »

La Poudre, c’est le nom du podcast lancé par Lauren Bastide en 2016. 10 millions d’écoutes plus tard, il est parmi les plus écoutés en France. Un succès pas si anodin au regard des sujets abordés par la journaliste passée par le magazine féminin Elle avant de tenter ce pari sonore.

Coline Charbonnier

Comment expliquez vous le succès de votre podcast La Poudre au regard des luttes féministes actuelles ?

Le podcast a servi d’outil de compensation médiatique. Les questions féministes sont très souvent éludées dans les débats politiques. Les médias ont de leur côté tendance à couvrir ces sujets de façon sensationnaliste, avec des histoires individuelles et interrogent trop rarement le caractère systémique des choses. En ce sens, La Poudre pallie le manque de contenus, de réflexions et permet de relayer des outils féministes. Globalement, la parole des femmes manque encore dans les médias. Le Global Monitoring Project qui documente notamment la répartition des temps de parole entre hommes et femmes indique qu’en France nous stagnons toujours autour des 25% de temps de parole par les femmes. La Poudre offre un espace pour entendre les femmes parler longuement, en nuance.

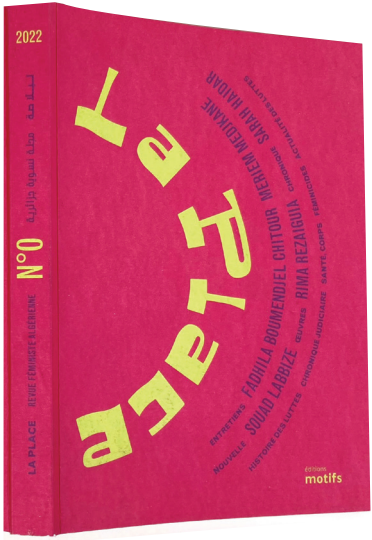
Dans le 100^{ème} épisode de votre podcast vous évoquez avec vos invitées le futur des luttes féministes. Quel est-il selon vous ?

L’une des principales pistes s’inscrit dans l’idée de convergence des luttes. Le féminisme se teinte par exemple de plus en plus de réflexion sur l’écologie. Il est important d’élargir la réflexion avec des enjeux de consommation ou d’économie, mais aussi aux luttes anti-racistes ou contre la LGTBphobie. Le féminisme a aujourd’hui vocation à être une force politique globale. Il ne sert pas seulement à libérer les femmes mais à proposer un modèle alternatif de société, qui questionne toutes les formes de mobilisation. D’ailleurs, il est aussi un outil de lutte contre le fascisme. Le féminisme est un outil de libération global pour la société et il est attaqué aussi pour cela.

Qu’est-ce qui vous a marqué au fil des vos entretiens dans le cadre de ce podcast ?

Une des dernières découvertes théoriques que j’ai pu approcher et mieux comprendre est la pensée féministe anti-carcérale, qui m’a été apportée notamment par la chercheuse Gwenola Ricordeau. J’ai fortement évolué sur ces questions-là. Un peu naïvement, on a envie que les hommes violents soient punis. Mais le système carcéral échoue à dissuader, à réparer les victimes, à faire progresser et évoluer les auteurs de violence. La réflexion sur l’organisation du travail d’un point de vue féministe est également riche d’enseignements. Elle nous pousse à réfléchir au travail du care ; un secteur qui emploie des femmes précaires souvent issues de l’immigration, dans des métiers dits féminins donc méprisés. C’est notamment ce qu’a montré la pandémie de Covid 19.■

Le regard des acteurs de la culture



Saadia Gacem et Maya Ouabadi.

Créer l’espace pour les voix des femmes en Algérie

En mai 2022, Saadia Gacem, doctorante en anthropologie du droit, réalisatrice et féministe, et Maya Ouabadi, éditrice, fondatrice des éditions motifs lancent « La Place », une revue féministe algérienne dont le contenu est produit uniquement par des femmes. Leur objectif : créer un espace pour que se diffusent des idées portées par des femmes.

Leïla Beratto et Coline Charbonnier

15-38 : Qu’est ce qui a été le déclencheur pour créer « La Place » ?

Maya Ouabadi : Je lisais beaucoup d’essais féministes. Plus je lisais, plus je me disais : je trouve ça passionnant, mais dans les expériences convoquées, dans les exemples, il y a quelque chose qui me manquait : notre contexte. Et je me suis dit : en Algérie, il manque aussi l’espace.
Saadia Gacem : Pour moi, le déclencheur c’est l’arrêt du Hirak (mouvement de protestation qui débute en février 2019, ndlr), surtout du carré féministe (regroupement de militantes et de féministes dans un même endroit revendiquant l’égalité hommes et femmes, organisé au sein des cortèges d’Alger pendant le Hirak, ndlr), et l’envie de militer autrement. Le carré féministe et le Hirak étaient très intenses et très riches, mais j’étais fatiguée et j’avais envie et besoin de me poser, de réfléchir et d’avoir une manière différente de militer, différente des mobilisations au sein d’un gros collectif, des manifestations ou des sit-ins.

15-38 : Est-ce qu’une revue vous paraît être un outil adéquat pour militer ?

Maya Ouabadi : En tant que féministe, je n’avais jamais milité sur le terrain et je me suis toujours dit que pour agir pour les causes qui me tiennent à cœur, ça passait par l’édition. C’est ce que je fais avec la revue Fassl sur la littérature. Pour moi l’édition, c’est vraiment ça : ouvrir un espace pour diffuser des idées qui ne trouvent pas de place ailleurs. Le but de « La Place » est de donner un espace pour que ces idées soient développées. Les revues permettent de prendre son temps.
Saadia Gacem : L’arrêt du Hirak arrêta ce débat qui était lancé, c’était dommage mais il fallait le continuer autrement de toute façon. La revue permet de continuer à parler de ce qu’est le féminisme, de qui sont les féministes, de leur histoire et des luttes qu’elles continuent à mener aujourd’hui, pas uniquement celles qui se définissent comme féministes mais d’autres qui ont d’autres manières de militer. L’autre atout de la revue est que les écrits restent. Certaines choses qu’on a faites sur internet avec les membres du carré féministe disparaissent. Ce qu’on retrouve aujourd’hui, par exemple les revues des années 1980, c’est de l’écrit. On les retrouve, on les lit, on rentre dans leurs débats de l’époque. J’aimerais bien que notre revue soit lue dans des années et que cette pensée existe toujours.

15-38 : Vous pensez que cette revue peut être un outil universel ? Ça peut servir à toutes les femmes ? Ou est-ce un outil plus restreint ?

Maya Ouabadi : Il y a des actions concrètes à mener qui ne peuvent être menées que par des associations : aider les femmes victimes de violence, l’accompagnement juridique, la question économique etc. Cela ne peut pas être réalisé par une revue. Mais par contre, lire une revue peut donner envie de s’engager, de créer une association. Une des ambitions c’est de créer des vocations de militantes, de donner envie à des femmes de devenir bénévoles, ou à tout simplement être attentives à leur bien être. On l’a faite en arabe et en français, pour qu’elle puisse être lue partout en Algérie. Pour le prix (la revue est vendue 2000 DA en Algérie, soit environ 13,5 euros), nous sommes conscientes que cela représente un coût, mais notre idée est de mettre automatiquement en ligne le contenu de l’ancien numéro, lors de la parution du numéro suivant.
Saadia Gacem : Je le comprends comme quelque chose d’universel, car cela va parler à toutes les femmes, qu’elles soient algériennes ou pas, bourgeoises ou pas. L’enjeu est de diffuser, visibiliser, montrer, et si ça suscite des vocations militantes, tant mieux, mais en tout cas, je veux faire connaître cette pensée-là, ces femmes-là, ces oeuvres-là, cette littérature-là. Depuis le Hirak, on parle beaucoup du féminisme algérien, mais on ne le connaît pas forcément.■

Les travailleur.euses agricoles étranger.ères exploités

Les fraises de Huelva, en Espagne, et de Syracuse, en Italie, ont un point commun. Disponibles dans les supermarchés européens, elles sont ramassées par des travailleur.euses étranger.ères qui travaillent dans des conditions extrêmement précaires. Un système organisé dans lequel les États ont une responsabilité.

Cécile Debarge (Palerme), Pascale Müller et Hélène Servel (Espagne) et Leïla Beratto.

Cadences infernales, absence de protection sanitaire, heures supplémentaires de travail non payées... Voilà le quotidien de travail que décrit Ana Pinto, la porte-parole du collectif des *Jornaleras en Lucha de Huelva* (les saisonnières en lutte de Huelva). Elle-même a perdu son travail comme saisonnière suite à son engagement politique pour faire reconnaître les conditions détestables des travailleuses agricoles dans les champs et dans les stations de conditionnement. Ses camarades racontent le harcèlement, le manque de protections sanitaires, les abus dans les plus grosses entreprises de la région comme Berries los Membrales, Cuna de platero ou Driscoll's qui exportent leurs fraises dans toute l'Europe. L'Andalousie est le plus gros exportateur de fruits rouges d'Europe. En 2018-2019, plus de 340 000 tonnes de fraises y ont été produites pour un bénéfice de 554 millions d'euros pour les entreprises. Le salaire minimum des ramasseuses de fraises à Huelva plafonne lui à 42 euros par jour, en dessous du salaire minimum fixé par les conventions du secteur agricole en Espagne.

Ni électricité ni eau courante

Après la campagne de dénonciation des Saisonnières en lutte de Huelva, lors de la saison 2020, qu'elles ont voulu la plus large possible, quelques mesures ont été prises : un jour de repos a, par exemple, été instauré dans une entreprise alors que jusque-là, ça n'était pas prévu par les responsables. Mais de manière générale, les choses n'ont que très peu évolué. Seule une entreprise que le collectif a dénoncée a dû en payer des conséquences juridiques. Les Saisonnières en lutte reçoivent pourtant désormais des soutiens conséquents : les chanteuses et actrices Clara Peya, Alba Flores et Ana Tijoux ont récemment enregistré une chanson pour les femmes qui travaillent dans les champs de fraises dont les recettes sont versées intégralement au collectif. C'est surtout la situation des femmes qui vivent dans les « chabolas » qui les inquiète particulièrement : souvent sans-papiers, elles vivent dans ces constructions de carton ou de plastique, sans électricité, ni eau courante et sont très exposées aux contrôles de police et au racisme. En janvier 2020, Philip Alston, le rapporteur spécial des Nations Unies pour l'extrême pauvreté et les droits humains dénonçait dans un rapport « des conditions de vie qui sont parmi les pires que j'ai vues dans le monde ».

Selon la Commission européenne, plus de 100 000 travailleurs saisonniers ressortissants de pays tiers viennent dans l'Union européenne chaque année. Arrivés dans les régions où ils vont travailler, les travailleurs vivent dans des logements à proximité des exploitations et à l'écart des populations locales. En empruntant la route nationale qui relie Syracuse à Cassibile, à quelques kilomètres de la grande-ville du sud-est de la Sicile, on pourrait rouler sans rien voir. Ni les abris de fortune au milieu des herbes hautes, ni les bâches plastiques et les morceaux de carton devenus toit ou mur, ni les centaines de travailleurs migrants qui vivent là. Dans ce campement informel, l'article 103 du « Décret Relance » annoncé en grande pompe par le gouvernement italien en mai 2020 a créé beaucoup d'espoirs. Censé proposer des solutions pour faire repartir l'économie italienne, il prévoyait une mesure de régularisation pour les travailleurs domestiques, agricoles et ceux du secteur des soins à la personne. La Ministre pour les Politiques agricoles, Teresa Bellanova, elle-même ancienne travailleuse agricole, avait tablé sur 600 000 demandes de régularisation. 207 542 ont finalement été effectuées au cours de la période impartie, dont seulement 15% pour les travailleurs agricoles. « *Même pour les situations qui collaient parfaitement aux pré-requis, il manquait toujours quelque chose, soit le passeport, soit la résidence en Italie, soit c'était impossible de démontrer, comme demandé, que le travailleur a déjà travaillé au noir* », détaille Simona Cascio, présidente de l'association ARCI de Syracuse, qui accompagne les migrants dans leurs démarches administratives depuis 2002. La démarche a aussi un coût : 500 euros si elle émane de l'employeur, 130 si elle est faite par le travailleur.

Recours aux intermédiaires

« *La régularisation n'empêchera pas l'exploitation* », avait mis en garde le syndicat USB. L'agriculture italienne souffre d'un mal appelé « caporalato ». Cette expression désigne le recours illégal à un intermédiaire entre le travailleur et l'employeur aussi bien pour trouver un emploi que pour se déplacer du campement aux champs pour travailler. Cela a un coût : en général, la moitié du salaire des travailleurs. Dans le sud de l'Italie, quelques coopératives ont lancé des labels, garantissant aux consommateurs que la main d'œuvre n'a pas été



Au campement informel de Cassibile, dans la province de Syracuse, en Italie, jusqu'à 500 migrants vivent dans des abris de fortune le temps des récoltes. Un seul point d'eau est disponible via un tuyau d'arrosage. Cécile Debarge.

exploitée. C'est le cas de *Nocap* avec les tomates dans les Pouilles ou de *ContadinAzioni* avec les olives en Sicile. Pour lutter contre l'exploitation, la loi française, modifiée en 2014 consacre désormais la responsabilité de l'entreprise lorsqu'il y a un manquement au droit. Pour autant, la réponse est très limitée. Fin 2020 le conseil des prud'hommes d'Arles a condamné l'entreprise espagnole Laboral Tierra et 12 exploitants du sud de la France à verser plusieurs milliers d'euros de dédommagement à cinq travailleurs marocains. Mais les faits de travail dissimulé, « marchandage » et « aide au séjour irrégulier en bande organisée » n'ont pas été retenus par le tribunal.

« Il y a une responsabilité des états dans le sens où la justice peine à dire que les situations qui lui sont présentées sont des fraudes au détachement »

analyse Frédéric Decosse, sociologue au CNRS en France et membre du Collectif de défense des travailleur.euses étranger.ères dans l'agriculture) CODETRAS.(

Peu de poursuites judiciaires

La faiblesse de la réponse judiciaire s'explique aussi par le fait que les accords de recrutement font partie d'accords globaux qui limitent l'immigration mais également par la proximité entre les États et les organisations patronales. « *En France, il y a un laisser-faire qui s'inscrit dans le cadre de la co-gestion et donc de la collusion des affaires agricoles, entre la FNSEA, le syndicat patronal agricole majoritaire, et le ministère de l'Agriculture. On constate dans les outils mis en place par les autorités, que les points de vue de ce syndicat sont entendus* », estime Frédéric Decosse. ■

Contratos en origen : Dispositif espagnol créé en 2000, il autorise des femmes marocaines, mariées ou divorcées, avec des enfants à charge, à venir travailler pour la récolte des fraises.

Travailleurs saisonniers : Ressortissants étrangers titulaires de visas de 3 ans les autorisant à travailler 6 mois par an en France, à la condition d'obtenir une autorisation de travail.

Travailleurs détachés : Employés étrangers travaillant via des entreprises d'intérim étrangères, souvent espagnoles, qui fournissent « une prestation de service » aux producteurs. Les employés sont payés selon les lois du pays où est installée l'entreprise de détachement, et non celles du pays où ils travaillent.

Modèle californien : Dans le cadre d'un système de production des fruits et légumes industrialisé, la production de monocultures est concentrée sur de grandes superficies, et coince le producteur dans une grande chaîne entre les entreprises qui fournissent semences et engrais et la grande distribution, qui fixe les prix. Les producteurs cherchent à les faire leur marge sur la main d'œuvre, qui représente 50% des coûts de production.

La contre-révolution se poursuit, l'effondrement du pays s'intensifie

Deux ans après le mouvement de contestation historique contre une classe politique inamovible et accusée de corruption et de « négligence criminelle », les barons communautaires poursuivent leur guerre économique contre la population, agitant aussi l'épouvantail d'un nouveau conflit civil.

Bachir el Khoury (Beyrouth)

Empêtré depuis deux ans dans une profonde crise politique à rebondissements – déclenchée par un soulèvement populaire inédit contre une classe dirigeante inchangée depuis des décennies – et englué dans une débâcle financière sans précédent, l'une des plus graves au monde depuis 1850 selon la Banque mondiale, le Liban poursuit sa chute vertigineuse sur fond de réminiscences de guerre civile.

Démission de deux gouvernements, 16 mois cumulés d'impasse politique, explosion dévastatrice, paupérisation à grande échelle, hyperinflation, émigration en flèche, clashes armés – en sus d'une pandémie mondiale – le pays vit depuis l'automne 2019 au rythme d'une série noire qui n'en finit pas.

Selon l'ONU, 74% de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, contre 28% avant la crise. Les ménages libanais dépensent désormais cinq fois le salaire minimum pour leurs seuls besoins alimentaires, d'après l'Observatoire de la crise de l'Université américaine de Beyrouth. Jusqu'ici essentiellement concentrées sur l'assistance aux réfugiés palestiniens et syriens, dont 9 sur 10 ménages vivent désormais dans l'extrême pauvreté, les ONG déployées dans le pays sont de plus en plus au chevet des Libanais. « *Des gens de la classe moyenne viennent récupérer des paniers alimentaires ou des kits comprenant des produits hygiéniques comme du shampoing (...). Partout, des gens s'en tiennent à un ou deux repas par jour* », déplore Patricia Khoder, porte-parole de l'ONG Care.

« *Le nombre de personnes dans le besoin est alarmant, toutes les classes sociales sont touchées* », ajoute Jana Nasr, chargée de lever des fonds au sein de l'association Arc-en-Ciel. Depuis le début de la crise, la livre libanaise a perdu plus de 90 % de sa valeur face au dollar, entraînant une inflation à plus de 700 %, dans ce pays largement importateur. Les subventions mises en place au début de la crise par la Banque centrale sur des produits de base comme le blé, les médicaments



et les carburants ont été progressivement levées ces derniers mois sur fond d'assèchement des réserves en devises de la Banque, provoquant une hausse supplémentaire des prix et des pénuries en tous genre. Face à la catastrophe, la « mafioratie » au pouvoir, comme la qualifie un ex-ministre, continue de faire la sourde oreille. Après avoir survécu à la vague révolutionnaire, les barons communautaires cherchent à asseoir de nouveau leur pouvoir, résistant, entre autres, à toute pression de réformes internes ou externes, et sabotant l'enquête sur l'explosion du port, dans laquelle ils sont pointés du doigt. Plus d'un an après le drame, aucun homme politique n'a été traduit en justice, tandis que le premier juge chargé de l'enquête a été dessaisi en février après avoir inculpé de hauts responsables. Son remplaçant subit quant à lui des menaces et des intimidations explicites de la part du mouvement armé pro-Téhéran, le Hezbollah, poids lourd sur l'échiquier politique libanais.

Le 14 octobre, des affrontements meurtriers ont eu lieu en plein cœur de la ville, entre des partisans du Hezbollah et de son allié chiite Amal et des snipers embusqués sur les toits d'immeubles des quartiers chrétiens adjacents. Bilan : 7 morts côté chiite et des promesses de « vengeance ». Cette réminiscence glaçante de la guerre civile a réveillé les vieux souvenirs du conflit et nourri les réflexes communautaires, « *Les tentatives (du Hezbollah) d'imposer tous ses desideratas est en train de renforcer les radicaux dans le camp chrétien* », estime ainsi le politologue Karim Bitar. *Dans l'inconscient collectif, on revient aux lignes de démarcation des années de guerre (...) au lieu de voir émerger une nouvelle classe politique qui mettrait un terme à cette mentalité militante* ». ■

À Beyrouth, les enjeux de la reconstruction du port

La double explosion qui a détruit une grande partie de la capitale libanaise à l'été 2020 a aussi ouvert les appétits internationaux autour du chantier de sa reconstruction. La Turquie, la Chine et la France se positionnent.

Hélène Servel et Coline Charbonnier, en partenariat avec le média libanais Mégaphone.

Le 4 août 2020, l'une des plus graves explosions non-atomique de l'histoire ravageait le port de Beyrouth, faisant près de 200 morts, 6 500 blessés et détruisant une grande partie de la capitale libanaise. En cause, 2 700 tonnes de nitrate d'ammonium stockés dans des conditions déplorables depuis six ans, à côté aux côtés de feux d'artifices et d'autres substances hautement explosives dans le hangar numéro 12. Au Liban, le port est un acteur économique de premier plan et la porte d'entrée principale des marchandises (près de 80% des importations y transitent). Sa reconstruction s'annonce longue et coûteuse. A la clé, des contrats pour les entreprises candidates aux travaux, mais aussi, à terme, à la reprise de la gestion du port.

Le port de Beyrouth était jusqu'à présent géré dans le cadre d'un partenariat public-privé, depuis sa reconstruction après la guerre civile dans les années 1990. Un appel d'offres avait été lancé en 2019 et cinq candidats s'étaient positionnés pour l'adjudication du seul terminal à conteneurs pour une durée de 15 ans. Parmi eux, les Français de CMA CGM alliés avec le groupe italo-suisse MSC (Mediterranean Shipping Company). A eux deux, ces leaders du commerce maritime mondial représentent déjà 80% des échanges de conteneurs de Beyrouth.

Face à eux, l'émirati GulfTainer, déjà en charge de la gestion des terminaux du port de Tripoli (2ème port au nord du pays), l'opérateur BCTC (Beirut Container Terminal Consortium) qui gère le terminal depuis 2004 et deux autres opérateurs de terminaux, les Hong-Kongais China Merchants Port et Hutchison Ports Holdings. L'explosion du 4 août apporte de nouveaux enjeux : celui qui remportera le contrat obtiendra la gestion totale du port. En d'autres termes, l'administration et la gestion du port obtenues à travers le contrat de reconstruction permettra à l'entreprise retenue de bénéficier des revenus générés sur la période déterminée qui pourra aller jusqu'à 15 ans.

La France en pôle position

Le 6 août 2020, moins de 48 heures après l'explosion et alors que les pompiers et les ambulances sont toujours en train de chercher des rescapés dans les décombres, Emmanuel Macron arrive à Beyrouth. Très médiatisée, cette visite est suivie d'un second voyage, le 1er septembre 2020. Cette fois, il vient accompagné, entre autres, de Rodolphe Saadé, PDG de la CMA CGM et de

Tanya Saadé Zeenny, présidente de la Fondation CMA CGM. Ce jour là, un navire affrété gratuitement par le groupe et chargé de 2 500 tonnes d'aide humanitaire de la part d'entreprises et d'organisations françaises arrive à Beyrouth. CMA CGM précise que ce chargement humanitaire est soutenu par certaines institutions publiques françaises. La distribution finale sera prise en charge par l'ambassade de France au Liban.

Pour de nombreux observateurs de la vie économique au Liban, CMA CGM figure parmi les favoris de la reprise du port. « *La société fait partie des entreprises amies du Liban*, affirme Nicolas Chammas, président des commerçants de Beyrouth. *Elle bénéficie d'affinités et de liens de filiations pour investir dans le pays. Nous sommes ouverts à ces initiatives.* »

La présence de CMA CGM au Liban remonte aux années 1970 et l'histoire de son fondateur, Jacques Saadé, un homme d'affaires syro-libanais originaire de Lattaquié en Syrie n'y est pas pour rien. En 1978, il fuit la guerre civile au Liban et s'installe à Marseille où il crée la CMA (Compagnie maritime d'affrètement). L'entreprise assure des liaisons entre l'Europe et le Liban et devient ainsi la première compagnie maritime du pays. Devenue la CMA CGM en 1996, la société est désormais la 3ème compagnie de transport maritime mondiale avec un chiffre d'affaires de 30,3 milliards de dollars en 2019.

Derrière la reconstruction, la bataille diplomatique

Quelques jours après Emmanuel Macron, le ministre des Affaires Étrangères turc fait lui aussi le déplacement. Parmi les mesures proposées pour aider les Libanais, celle d'utiliser les ports turcs pendant la durée des travaux. Depuis quelques mois, la France et la Turquie se livrent en effet une bataille géostratégique en lien avec le contrôle du gaz dans la région.

En arrière-plan, un outsider se positionne silencieusement. La Chine est l'un des candidats potentiels à la reprise du port de Beyrouth via sa compagnie China Merchants Port. Les enjeux financiers sont faibles pour le pays, déjà présent dans plusieurs ports de la Méditerranée (Grèce, Palestine) mais la capitale libanaise ouvrirait une porte aux échanges avec la Syrie voisine, elle-même amenée à se recons-truire dans les années à venir. ■